



**l'opérateur public des télécoms du Cameroun(CAMTEL) envisage de céder cette branche de ce activité à une nouvelle entité.L'annonce a été faite,le 23 janvier dernier à Yaoundé lors d'un conseil de cabinet par Minette Libom Li Likeng, le ministre des Postes et Télécommunications (minpostel).**

Selon le ministre, cette unité devrait encadrer les interventions des opérateurs de téléphonie mobile dans ce segment d'activité. Ceci pour mettre en place un cadre de gestion du secteur où certains acteurs évoluent « en dehors de leur périmètre de concession, s'agissant notamment du déploiement de la fibre optique ».

« Beaucoup d'opérateurs évoluent en faisant l'acquisition de la fibre noire en nous laissant toutes les charges de la gestion de la fibre optique ordinaire. Nous évoluons vers la configuration de la Société nationale du transport de l'électricité créée, il y a peu, pour alléger les activités d'Eneo, l'opérateur du secteur de l'électricité », commente un cadre de Camtel. Libom Li Likeng justifie la création de cette unité du fait du défaut des paiements des redevances dues à Camtel par les acteurs du secteur des télécommunications. L'unité devrait donc proposer des mécanismes de règlement appropriés des dettes entre acteurs du secteur.